



PRÉFET DU LOT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 46 - NOVEMBRE 2011**

# SOMMAIRE

## **46 - Direction Départementale des Territoires**

### **Secrétariat Général**

Arrêté N °2011300-0003 - Arrêté portant création du comité technique de la direction départementale des territoires du Lot

..... 1



**Arrêté portant création du comité technique de  
la direction départementale des territoires du Lot**

**Le Préfet du Lot,  
Officier de l'ordre national du mérite,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2011 - 184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret du 3 juin 2011 portant nomination de Monsieur Bernard Gonzalez en qualité de préfet du Lot ;

Vu l'arrêté du premier ministre du 1er janvier 2010 portant nomination dans les directions départementales interministérielles et en particulier celle de Monsieur Alain TOULLEC, comme directeur départemental des territoires du Lot ;

Vu les résultats du scrutin du 19 octobre 2010 concernant les élections au CTP local ;

Vu les propositions de nominations faites par les organisations syndicales ;

**ARRETE**

Article premier :

Il est créé auprès du directeur départemental des territoires le comité technique de la direction départementale des territoires ayant compétence dans le cadre du titre III du décret du 15 février 2011 susvisé pour connaître de toutes les questions concernant l'ensemble des services de la direction départementale des territoires;

Article 2 :

La composition de ce comité est fixée comme suit :

a) Représentants de l'administration :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Alain TOULLEC, Directeur Départemental des Territoires, Président	Cédric LAMPIN, Directeur Départemental Adjoint
Adeline DELHAYE, Secrétaire Générale,	Emmanuel DUFOUR, Secrétaire Général Adjoint

b) Représentants du personnel :

CGT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Marie – Hélène FARRE	Francine BRETON
	Didier MARCHESI	Daniel REVEILHAC
	Dominique LASCOUT	

UNSA	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Francis NADAL	Céline LLONCH
	Eric LERVOIRE	Jacques BOUE

FO	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	Carole VANEL	Pascaline CLAESEN
	Robert LAVAL	Michel CAZES
	Laurence GAUDRY	Jean – Luc LAVIALE

Article 3 :

Le directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Lot.

Fait à Cahors, le 27 octobre 2011

Le Préfet du Lot,

Signé

Bernard GONZALEZ